



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Carte de séjour temporaire SALARIE ou TRAVAILLEUR TEMPORAIRE (admission exceptionnelle art L 313-14)

Liste des pièces à fournir*

- Formulaire ci-joint rempli:

- Justificatifs d'**état civil et de nationalité** :
 - copie intégrale de votre passeport en cours de validité ou attestation de demande ou de renouvellement de votre passeport auprès de l'ambassade ou du pays dont vous avez la nationalité
 - un extrait original d'acte de naissance avec filiation ou l'original d'une copie intégrale d'acte de naissance accompagné du jugement supplétif le cas échéant de moins de 3 mois (sauf si vous êtes déjà titulaire d'un titre de séjour) ;
 - si vous êtes marié et/ou avez des enfants : carte de séjour du conjoint(ou carte d'identité) ; extrait d'acte de mariage et/ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois** :
 - si **hébergement à votre nom** : facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à Internet) ou bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer ou taxe d'habitation
 - si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 - en cas d'**hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant).

- 3 photographies d'identité récentes** aux normes françaises ;
 - 50 € en timbres fiscaux** (sauf si vous êtes déjà titulaire d'un titre de séjour) ;

- Déclaration sur l'honneur selon laquelle vous ne vivez pas en France en état de polygamie ;

- Lettre de l'employeur** motivant le recrutement, et détaillant les fonctions, diplômes et compétences nécessaires.
- Dossier de demande d'autorisation de travail constitué par l'employeur** (CERFA n° 15186*01) correspondant à la nature de l'activité salarié.
 - Extrait à jour Kbis** s'il s'agit d'une personne morale ; un extrait à jour K, une carte d'artisan ou, à défaut, un avis d'imposition s'il s'agit d'une personne physique.
 - Dernier bordereau de versement des cotisations et contributions sociales** adressé à l'organisme de recouvrement.
 - Le cas échéant, **dernier bordereau de versement des cotisations à la caisse des congés payés.**

- **Justificatif de votre qualification et de votre expérience passée** (exemple : certificat de l'employeur).
- **En cas d'activité soumise à des conditions réglementaires**, diplôme ou titres spécifiques, justificatifs adéquats.
- **Preuves d'exercice antérieur d'activité salariée** (par exemple : bulletins de salaire ou à défaut relevés ou virements bancaires, certificat de travail, attestation Pôle Emploi, avis d'imposition sur le revenu correspondant aux périodes de travail,...).
- Tout document justifiant votre résidence habituelle depuis votre entrée en France (ex. : avis d'imposition, attestation AME, etc.).
- **Justificatifs de votre insertion dans la société française**

*** toutes les pièces sont à fournir**

Nota :

- Veuillez retourner les pièces demandées avec la liste ci-jointe classées dans l'ordre de cette liste
- **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE**– dans l'hypothèse où vous ne seriez pas en mesure de fournir les documents sollicités, veuillez en préciser les raisons sur papier libre joint à votre réponse sur lequel vous aurez également listé les pièces non produites
- Les justificatifs doivent être accompagnés le cas échéant de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel
- **Des pièces complémentaires pourront vous être demandées lors de l'étude de votre dossier**